

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Index AI : AFR 63/2140/2020

14 avril 2020

Zambie. Les autorités doivent autoriser Prime TV à reprendre la diffusion de ses programmes et cesser de cibler la chaîne

Les autorités zambiennes doivent immédiatement rétablir la licence de diffusion de la chaîne d'information indépendante Prime TV et lui permettre de reprendre la diffusion de ses programmes, a déclaré Amnesty International le 14 avril 2020.

« L'" annulation " de la licence de diffusion de la chaîne d'information indépendante Prime TV par l'Autorité indépendante de radiodiffusion (IBA) de Zambie est un stratagème visant à museler et affaiblir les voix médiatiques indépendantes dans le pays. Le but est de réduire au silence quiconque est considéré comme critique à l'égard des autorités, a déclaré Deprose Muchena, directeur régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe à Amnesty International.

« Cela fait déjà quelques temps que Prime TV se trouve dans le collimateur des autorités zambiennes. C'est la deuxième fois en un an qu'elles suspendent les programmes de la chaîne. »

La directrice générale de l'Autorité de la radiodiffusion indépendante (IBA) de Zambie, Joséphine Mapoma, a annoncé la suspension de la licence de Prime TV dans un communiqué formulé en termes vagues, invoquant des préoccupations liées à « la sécurité publique, la sécurité, la paix, le bien-être ou l'ordre ».

Cependant, ce communiqué n'explique pas en quoi la chaîne menaçait la sécurité publique et la sécurité, et ne donne aucune justification juridique venant étayer l'annulation de sa licence.

« Si la Zambie est un pays où la liberté d'expression et la liberté de la presse ont encore de la valeur, la direction de l'IBA ne peut annuler arbitrairement la licence de diffusion de Prime TV. Les autorités doivent respecter, protéger, promouvoir et concrétiser pleinement et efficacement le droit à la liberté d'expression et la liberté de la presse. Il faut une tolérance vis-à-vis de la pluralité médiatique », a déclaré Deprose Muchena.

Complément d'information

L'annulation de la licence de diffusion de Prime TV a été annoncée dans un communiqué de l'IBA le 9 avril. Elle a été ordonnée parce que la chaîne aurait refusé de

diffuser des campagnes du gouvernement visant à sensibiliser la population au COVID-19, au motif que le gouvernement lui devait de l'argent pour la diffusion de précédentes annonces de l'État. Prime TV, qui est une chaîne de télévision indépendante, dépend des revenus publicitaires pour payer les salaires de ses employés et ses coûts de fonctionnement.

Ce n'est pas la première fois que la chaîne est prise pour cible par les autorités zambiennes. En 2019, elle [a été suspendue](#) pendant 30 jours pour avoir couvert de manière critique les violences politiques dans le pays.

Depuis quelques années, le droit à la liberté d'expression et la liberté de la presse sont menacés en Zambie. En 2016, les autorités ont ordonné [la fermeture](#) de *The Post*, l'un des journaux indépendants les plus anciens du pays. Son propriétaire, Fred M'embe, et son rédacteur en chef, Joseph Mwenda, avaient précédemment subi des brutalités policières en raison d'articles critiques publiés dans le journal.